

**Renforcement des mesures sanitaires renforcés COVID 19  
au lycée Verlaine à compter du lundi 9 novembre 2020  
pour une mise en place totale d'un plan d'hybridation  
à compter du lundi 16 novembre 2020.**

- Suite à la demande exprimée par les différents corps du CA du 5 novembre 2020,
- Suite aux déclarations ministérielles du 6 novembre 2021, de la demande rectorale qui en découle et du nouveau protocole sanitaire renforcé visant à limiter le seuil des élèves accueillis en présentiel dans les lycées

Un nouveau mode de fonctionnement des EDT élèves sera mis en place au lycée Verlaine. Il prend en compte que la majorité d'élèves dépendent des transports scolaires (+/- 75%, l'accueil d'élèves provenant de l'ensemble du secteur Sud Ardennais), du nombre important de ½ pensionnaires et de la présence de l'internat. Il doit permettre, comme demandé, la mise en place en présentiel de groupes allégés dans les lycées (20 élèves au maximum par groupe), d'assurer la limitation des brassages d'élèves afin de mieux respecter les gestes barrières indispensables à la lutte contre la pandémie et à la protection de tous.

**La semaine du 9 au 13 novembre sera particulière et progressivement amènera les élèves vers cette nouvelle situation d'alternance d'une semaine sur deux :**

Les cours n'auront lieu que lundi 09, jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2020. Le mardi 10 novembre, nous vous invitons à laisser dans la mesure du possible vos enfants à leur domicile, les professeurs ayant annoncé officiellement au CA et par avance une grève massive des cours tout en restant sur leur lieu de travail pour mieux se concerter sur la situation de la période afin de préparer le fonctionnement des semaines à venir. Le mercredi 11 novembre lui est férié. Les cours du lundi, jeudi et vendredi dans leur fonctionnement « classiques » permettront aux élèves et aux professeurs de mieux appréhender cette nouvelle période qui débutera la semaine suivante dès le lundi 16 novembre 2020 :

- Les emplois du temps seront remaniés et une grande partie des lycéens seront en cours une semaine sur deux en présentiel au lycée. Les nouveaux EDT seront visibles dès le vendredi 13 novembre 2020. Ainsi les élèves et vous-même saurez qui est en cours ou au distance.
- Pour les élèves maintenus une semaine sur deux à domicile, les leçons à réviser, des exercices et des travaux seront donnés via l'ENT, le cahier de texte et les outils numériques indiqués par les professeurs dans chaque discipline.
- Les professeurs garderont un contact au moins une fois par semaine avec leurs groupes à distance via l'outil numérique le plus adapté (ENT, mail, classe virtuelle...).
- A ce jour, pour les filières professionnelles, BTS compris, les stages en entreprise sont toujours valides aux dates prévues et seront suivis par les professeurs tuteurs. Néanmoins les élèves n'ayant pas de stage du fait des difficultés rencontrées durant cette période si particulière sont dans l'obligation d'assiduité scolaire au même rythme que les autres groupes classe (voir PP de la classe, ou DDFPT pour plus de détails si nécessaire).

**Voici les classes qui seront accueillies au rythme d'une semaine sur deux durant cette période commençant le lundi 16 novembre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre :**

- L'ensemble des 6 classes de secondes générales
- L'ensemble des 4 classes de premières générales
- L'ensemble des 4 classes de terminales générales
- L'ensemble des 2 classes de terminales STMG
- 2 MRCU 1<sup>ère</sup> CV Ter CV
- 2<sup>nde</sup> ASSP 1<sup>ère</sup> ASSP Ter ASSP
- 2<sup>nde</sup> MELEC 1<sup>ère</sup> MELEC Ter MELEC
- 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers

**Voici les classes qui seront toujours accueillies chaque semaine en présentiel car les effectifs ou les organisations le permettent et ce jusqu'à nouvel ordre :**

- CAP 1<sup>ère</sup> et Ter ATMFC
- CAP 1<sup>ère</sup> et Ter MMEV
- Ter GA
- L'ensemble des deux classes de 1<sup>ère</sup> STMG
- Les BTS 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nde</sup> année

Tous les groupes classe sont accueillis dans une salle spécifiquement dédiée à chaque groupe, ce sont les professeurs qui s'y déplacent hormis pour des cours spécifiques où des salles dédiées sont nécessaires, (celles-ci apparaîtront sur les nouveaux emplois du temps avec des secteurs par niveau pour les groupes d'enseignement de spécialité et les options afin de limiter les brassages d'élèves). Les cours d'EPS ont été revus afin de garantir un maximum de sécurité (information présentée en détail lors du CA du 5 novembre 2020).

Pour le passage en restauration scolaire, le nouveau protocole renforcé est préparé et rôdé depuis la rentrée de Toussaint et ce avec l'effectif maximum de l'établissement, de ce fait, il ne devrait pas poser de problème à partir du 16 novembre 2020 et les passages devraient retrouver un rythme serein respectant une pose méridienne correcte pour chacun.

Les élèves sont invités à respecter des secteurs spécifiques lors des récréations établis selon leur niveau de classe pour la partie générale du lycée, selon leur filière pour la partie professionnelle.

Ce plan d'hybridation des enseignements garanti 50 % au moins d'enseignement en présentiel pour chaque élève. A la vue de l'ensemble des réorganisations à effectuer pour les élèves et leurs familles, tenant compte du secteur géographique rural étendu de recrutement, c'est l'organisation qui a été retenue par la direction après consultation des équipes. Je profite de la publication de ce courrier pour remercier les personnels de l'établissement fortement sollicités pour réussir toutes ses adaptations. Espérant votre solidarité parentale, votre compréhension pour le bien de toute la communauté éducative et la poursuite des cours au lycée.

Le Proviseur L. Marécheau